



## Volet LITTORAL

### *Compte rendu du Comité de pilotage LITTORAL - 02 mai 2012*

---

*Liste des personnes présentes en Annexe*

---

**Contact :**

Mélanie Branellec, Chargée de mission au Syndicat Mixte du Loc'h et du Sal  
[syndicat-loch.sal.littoral@orange.fr](mailto:syndicat-loch.sal.littoral@orange.fr)

## Accueil et ouverture de la réunion

*Didier ROBIC, Maire de Saint Philibert*

*Yves BLEUNVEN, Président du Syndicat Mixte du Loc'h et du Sal*

*Philippe LE RAY, Vice Président du Syndicat Mixte du Loc'h et du Sal en charge du littoral*

### Rappel du contexte

En 2009, le Syndicat Mixte du Loc'h et du Sal a étendu son action à l'espace littoral pour répondre à la sollicitation des partenaires financiers et à la demande de la profession conchylicole. Un travail de diagnostic a été engagé pour faire face au déclassement des zones de production de coquillages en rivière d'Auray. Cette étude a notamment permis d'isoler des secteurs d'intervention prioritaires et de déterminer les activités à l'origine de cette dégradation.

Sur la base des éléments de diagnostic, un programme d'actions a été établi sur 3 ans et a fait l'objet d'un Contrat de bassin versant sur la période 2010- 2012. Il permet de disposer de moyens techniques et financiers pour mener des actions en faveur de la reconquête de la qualité des eaux conchylicoles. Dans ce cadre, de nombreuses actions – études et travaux – ont d'ores et déjà été engagées.

### L'heure du premier bilan

Associant l'ensemble des acteurs concernés par cette problématique (élus locaux, représentants de la profession conchylicole et agricole, partenaires institutionnels, associations et usagers de l'estuaire), une première réunion du Comité de pilotage Littoral avait permis en octobre 2010 de partager les résultats du diagnostic et de valider le programme d'actions.

Cette 2<sup>ème</sup> réunion du Comité de pilotage avait pour objectif de faire un point d'étape sur la démarche littorale :

- Rendre compte aux acteurs locaux de l'avancement des actions engagées (études et travaux)
- Echanger sur les perspectives et pistes de travail pour l'année 2012

### Un travail collaboratif et un engagement collectif

Cette réunion s'est articulée autour de plusieurs temps forts :

- **Ouverture de séance** en présence de Didier Robic, Maire de Saint Philibert, Yves Bleunven, Président & Philippe Le Ray, Vice Président du SMLS
- **Rappel du contexte et démarche menée en rivière d'Auray** – M. Branellec, SMLS
- **Restitution de l'étude de modélisation**– JP Allenou, Ifremer
- **Point sur les actions engagées**
  - *Avancement des études et travaux en matière d'assainissement* – N. Mothiron, SMABQP & JB Abrate, SIAEP Vannes Ouest
  - *Diagnostic et conseil spécialisé auprès des agriculteurs* – PY Roussel, Chambre d'Agriculture
  - *Restitution des diagnostics de chantiers ostréicoles* – R. Pasco, SIAGM
- **Echanger & Anticiper**
  - *Problématiques des branchements des exemples à suivre* – M. Gendronneau, CAP Atlantique

**Près de 45 personnes étaient présentes à cette réunion et témoignent ainsi de la prise de conscience et de la mobilisation des élus et acteurs locaux autour de ces questions.**

## Rappel du contexte et de la démarche menée en rivière d'Auray

Mélanie Branellec, Chargée de mission Littoral au Syndicat Mixte du Loc'h et du Sal

(Cf diaporama joint)

- **Création d'une mission littorale en 2009** : priorité à l'enjeu conchylicole et à la qualité sanitaire des eaux conchylicoles
- **Une 1<sup>ère</sup> phase de diagnostic** menée entre 2009 et 2010 pour isoler les secteurs les plus contributeurs et déterminer les activités à l'origine de la dégradation constatée ces dernières années
- **Signature en 2010 d'un avenant au Contrat de bassin versant** pour 3 ans (2010-2012) : moyens financiers et techniques pour réaliser des actions en faveur de la reconquête de la qualité des eaux conchylicoles.
- **Aujourd'hui, de nombreuses actions (études et travaux) engagées :**
  - Poursuite d'analyses complémentaires et prospections de terrain sur les secteurs sensibles
  - Etude de modélisation réalisée par l'Ifremer pour affiner la hiérarchisation des actions
  - Diagnostic – conseil spécialisé auprès des agriculteurs : mission confiée à la Chambre d'Agriculture
  - Accompagnement des communes pour l'élaboration des Schémas Directeurs d'Eaux Pluviales avec un volet qualitatif qui permet d'évaluer l'impact des rejets d'eaux pluviales
  - Engagement des syndicats en charge de l'assainissement (SIAEP Vannes Ouest et SMABQP) pour mettre en œuvre des actions dans un calendrier défini : co-signature du Contrat de bassin versant
  - Diagnostics des chantiers ostréicoles menés par le SIAGM par soucis d'exemplarité
  - Lancement d'une étude diagnostique sur les activités de loisirs (camping caravanning, phénomènes de cabanisation, aires d'accueil des gens du voyage, ...) pour évaluer leur impact sur la qualité des eaux : accueil d'un stagiaire, Florent Despres étudiant de Master 1

« **Passage à l'acte** : Suite à un travail de diagnostic qui s'est voulu pratique et pragmatique - basé sur une bonne connaissance du terrain, la démarche littorale est rentrée dans sa phase opérationnelle avec la mise en œuvre d'actions concrètes dans un calendrier défini. La réunion a vocation à présenter l'avancement de ces actions. »

# Restitution de l'étude de modélisation réalisée par l'Ifremer

Jean Pierre Allenou, Ifremer LER/MPL

## (Cf diaporama joint)

Le SMLS a sollicité l'Ifremer pour réaliser, à partir du suivi réalisé par le SMLS (suivi mensuel temps sec/ temps de pluie de juin 2009 à juin 2010), une **étude de modélisation hydrodynamique des flux bactériens en rivière d'Auray**.

Rappel des objectifs : Estimer, à l'aide du modèle MARS 2D, l'impact relatif des 16 sous bassins versant de la rivière d'Auray sur la contamination microbiologique des zones de production de coquillages de la rivière d'Auray.

## Les différentes étapes de l'étude :

- **Estimation des flux journaliers** à l'exutoire des sous BV à partir du suivi 2009-2010 du SMLS  
→ Les flux journaliers ont été estimés à partir d'un modèle linéaire qui prend en compte la **relation entre les concentrations mesurées, la pluie J-1, la pluie cumulée sur 3 mois et le débit** (débit du Loc'h pondéré par la surface du bassin versant étudié). Cela a permis de modéliser en continue les apports sur les 12 mois d'étude afin de prendre en compte les conditions environnementales extrêmes (exemple de fortes pluies). Il est précisé que le choix a été fait de présenter les résultats les plus défavorables (**flux maximum relevés sur chaque sous bassin versant**) issus de cette simulation sur 12 mois. Cela permet ainsi d'apprécier la situation la plus pénalisante.
- **Estimation du T90** (= temps au bout duquel 90% des bactéries ont disparu)  
→ Un **T90 constant de 48h** a été retenu pour la modélisation – situation la plus pénalisante (vraisemblablement observée en période hivernale).
- **Validation du modèle avec les données de la CQEL** / réseau Estuaires bretons (salinité)  
→ Les valeurs très proches entre la salinité estimée par le modèle et la salinité relevée sur les points de suivi de la CQEL ont permis de valider la fiabilité du modèle.
- **Modélisation des flux journaliers** grâce à l'utilisation du modèle hydrodynamique MARS 2D  
→ Panaches individuels d'impact maximal de chaque sous bassin versant  
→ Panache global d'impact maximal  
→ Courbes de concentration au droit des points REMI et CQEL  
→ Analyse des réponses

## Les principales conclusions de l'étude :

Ce qu'il faut retenir de l'étude :

- **Le modèle est fiable** : valeur très proche entre la salinité estimée par le modèle et la salinité mesurée in situ par le réseau estuaires bretons de la DREAL
- **Outil d'aide à la décision pour le gestionnaire** : hiérarchisation des secteurs contributeurs et priorisation des actions à engager  
→ Meilleure compréhension du fonctionnement hydraulique de chaque sous BV étudié  
→ Etude de l'impact des panaches individuels (de chaque sous BV) sur la qualité des eaux conchylicoles
- **Sous estimation des flux totaux par rapport à la réalité terrain** : décalage entre les concentrations en E.C estimées par le modèle et celles relevées sur le terrain par le réseau estuaires bretons - alors même que tous les paramètres ont a priori été surestimés (T90 de 48h, injection des flux maximum estimés à chaque exutoire de sous BV - flux supérieurs aux flux mesurés de façon ponctuelle).

Plrs hypothèses suggérées :

- Les apports diffus des BV côtiers n'expliquent pas complètement les contaminations observées dans l'eau et les coquillages, d'autres sources de contamination (sources de proximité) doivent être recherchées
- Lors des analyses terrain, le SMLS est passé à côté des phénomènes exceptionnels ou accidentels

## Point sur les actions engagées

### Avancement des études et travaux en matière d'assainissement

*Nicholas Mothiron, SMABQP et Jean Baptiste Abratte, SIAEP Vannes Ouest*

#### (Cf diaporama joint)

Rappel du contexte : Afin de garantir l'atteinte des objectifs fixés, le SMLS a souhaité associer les acteurs pouvant y contribuer par la co-signature de l'avenant au Contrat de bassin versant. Les syndicats en charge de l'assainissement (SIAEP Vannes Ouest et Syndicat Mixte Auray Belz Quiberon) ont ainsi été invités à signer cet avenant en 2010 et se sont engagés, par le biais d'un tableau de bord, à mettre en œuvre les actions correctives dans un calendrier défini.

Point sur l'avancement des actions engagées : De nombreuses études et travaux sont aujourd'hui réalisées, en cours de réalisation ou programmées. Elles concernent notamment la sécurisation des postes de relèvement, la réhabilitation de certaines STEP, la réalisation d'études diagnostiques, la réhabilitation des réseaux, des contrôles ciblés de branchement, équipement en métrologie des postes de relevage, ...

#### Echanges avec les participants :

- **Cas de la STEP de Kerran** – le projet de mise aux normes de la STEP de Kerran a été évoqué à de nombreuses reprises par les professionnels : fortes inquiétudes liées à la localisation du rejet dans l'étier de l'étang du Roch Du menant directement en rivière d'Auray à proximité des parcs ostréicoles. Lors de la réunion, il a été rappelé que l'étude de modélisation préalable à la mise en conformité de la STEP avait mis en évidence l'absence d'impact du futur rejet sur la contamination des coquillages par les E. Coli
- **Nouvelle circulaire en cas de contamination par les Norovirus** : fortes inquiétudes exprimées par les professionnels face à une réglementation qui évolue et qui risque à terme d'être plus contraignante
  - Vigilance du SMLS sur cette question : interpellation et sensibilisation des décideurs locaux et partenaires locaux lors des journées d'échanges organisées le 13 octobre 2011 (intervention de Sylvain Parnaudeau, laboratoire Ifremer Nantes)
  - A l'heure actuelle, absence de seuils réglementaires qui complexifie le suivi et l'action (étude en cours sur 4 zones à risque – Etang de Thau, chenaux du Payré, Ria d'Etel, et Petite Mer de Gâvres)
  - Il est rappelé que la vigilance liée aux Norovirus doit porter sur l'ensemble de la chaîne d'assainissement : performance des STEP + vétusté des ouvrages d'assainissement situés en amont (poste de relèvement et réseaux de collecte), choix de l'implantation du rejet, ...
- **Équipement en métrologie des principaux postes de relevage** qui permet d'être informé en temps réel d'incidents susceptibles de générer des rejets dans le milieu récepteur : demande d'Hervé Jénot, président du CRC, d'être informée en cas d'alertes/ trop plein afin que les professionnels puissent prendre leur précaution (retrait - passage en bassin de purification, ...)
  - Romain Chauvière, animateur de la MISE Morbihan, précise qu'une réflexion a été engagée au sein des services de la Préfecture pour améliorer la circulation de l'information en cas d'alertes
  - Maud Gendronneau, responsable du service qualité des milieux aquatiques à CAP Atlantique, cite pour exemple le protocole mis en place par leurs services qui prévoit une transmission de l'information vers les professionnels en cas d'alerte avérées sur le terrain

### Diagnostiques et conseils spécialisés auprès des agriculteurs

*Pierre Yves Roussel, animateur Chambre d'Agriculture du Morbihan*

#### (Cf diaporama joint)

Rappel du contexte : La Chambre d'Agriculture du Morbihan a été missionnée par le SMLS pour mener des diagnostics – conseils spécialisés sur le sous bassin du Len à Plougoumelen – secteur qui présentait des contaminations bactériologiques importantes et de fortes suspicions vis-à-vis de pratiques agricoles à risque.

Contenu et restitution du diagnostic-action : Ce diagnostic comprend une **analyse/ évaluation des 3 compartiments à risque : bâtiments, parcellaire et ponctuels (abreuvement et franchissement)**. Une vingtaine

d'exploitation a ainsi été diagnostiquée. A l'issue de cette phase diagnostic, des conseils spécialisés leur seront prodigué pour résorber les risques de transfert à l'échelle de l'exploitation agricole. Un **dispositif d'accompagnement financier** (mise à disposition de matériel) sera également proposé par le SMLS pour **supprimer l'abreuvement direct au cours d'eau et aménager les franchissements de cours d'eau**.

Echanges avec les participants :

- **En termes de suivi-évaluation**, 2 types d'indicateurs pourront être utilisés :
  - Indicateurs quantitatifs : nombre d'agriculteurs engagés dans une démarche d'amélioration, nombre de matériels mis à disposition des agriculteurs, nombre de points d'accès fermés, ...
  - Indicateurs qualitatif : suivi qualité d'eau réalisé en différents points stratégiques du BV du Lenn et comparaison avec les données issues du suivi 2009-2010 (point 0 / année de référence)

### **Restitution des diagnostics de chantiers ostréicoles**

*Ronan Pasco, chargé de mission « mer et littoral » au SIAGM*

**(Cf diaporama joint)**

Rappel du contexte : Par souci d'exemplarité, un diagnostic des chantiers ostréicoles a été réalisé par le SIAGM afin d'accompagner les ostréiculteurs vers une amélioration de leurs pratiques (systèmes d'assainissement, gestion et stockage des produits à risque, des sous-produits et des déchets d'exploitations, ...).

Contenu et restitution du diagnostic : Des rencontres individuelles ont été menées auprès de l'ensemble des ostréiculteurs présents sur la rivière d'Auray. Cette enquête aura permis de repérer les éventuels risques de contamination par les chantiers ostréicoles, de réaliser un bilan socio-économique de la profession sur le secteur et de dégager les principaux enjeux sur la rivière d'Auray.

Ce qu'il faut retenir :

- Peu de pratiques à risque identifiées vis-à-vis de la qualité des eaux – à noter néanmoins quelques problèmes ponctuels d'assainissement ou liés à l'utilisation de produits phytosanitaires sur les chantiers ostréicoles
- Un bilan socio-économique qui confirme la tendance départementale liées à la crise ostréicole de 2008 : baisse de la production (baisse de la production de 3 812 t avant les mortalités à 1203 t en 2011/2012)
- Des inquiétudes exprimées par les professionnels qui vont au delà des aspects qualité de l'eau : surmortalités des jeunes huîtres, prédation par les daurades, débat sur les éclosiers/ captage naturel, ...

Echanges avec les participants :

Hervé Jénot, Président du CRC, précise que le CRC a également engagé une démarche similaire sur l'ensemble du département du Morbihan pour établir un bilan socio-économique suite à la crise ostréicole. Dans cette optique, il souhaite que les démarches soient harmonisées afin qu'il n'y ait pas de redondance.

## Echanger & Anticiper

### Problématiques des branchements : des exemples à suivre

*Maud Gendronneau, responsable du service Qualité des Milieux Aquatiques à CAP Atlantique*

**(Cf diaporama joint)**

Rappel du contexte : Témoignages d'un territoire engagé dans ce type d'expériences depuis près de 10 ans : retour d'expériences pour échanger et voir si certaines actions exemplaires pourraient être reproductibles sur le territoire de la rivière d'Auray

Contenu du témoignage :

Ce qu'il faut retenir :

- **Origine des contaminations multiples :**
  - Relais de plusieurs sources de contamination et d'activités en fonction des saisons
  - Nécessité d'agir sur l'ensemble des sources pour des résultats probants: centres équestres, mise en conformité AC/ANC, raccordement, ...
  - Spécificité de CAP Atlantique qui regroupe l'ensemble des compétences : gestion intégrée de l'eau, assainissement des eaux usées et bientôt gestion des eaux pluviales (en cours de transfert vers l'intercommunalité) ... mais pas de pouvoir de Police – compétence du Maire
- **La démarche engagée par CAP Atlantique :**
  - Identification des secteurs prioritaires : suivi sur 1 an à l'exutoire des principaux BV et rejets EP
  - Identification au plus près des pollutions : remontée vers l'amont aux nœuds des réseaux EP pour identifier précisément l'origine de la contamination / priorisation pour orienter les contrôles de branchement
  - Moyens humains : 5-6 préleveurs
- **Des outils développés pour faire face aux problèmes de branchement :**
  - Présentation d'un procès verbal de contrôle + cartographie SIG dynamique
  - Ajustement du règlement d'assainissement : délais de mise en conformité réduits, majoration de la redevance possible, ...)
  - Orientation des contrôles
  - Résultats des contrôles transmis aux Maires : courrier type de sensibilisation envoyé aux particuliers avant la mise en demeure
  - Proposition d'aides financières via l'OPAH
  - Réalisation de guides de sensibilisation pour les particuliers
- En guise de conclusion :
  - **Des résultats probants** : reclassement de C en B

## Liste des participants

---

### Personnes présentes :

- ABRATE Jean Baptiste, responsable technique au SIAEP Vannes Ouest
- ALLENOU Jean Pierre, Responsable d'études Ifremer La Trinité sur Mer
- AMOSSE Bruno, Ostréiculteur Locmariaquer
- AUDIC Annie, adjointe à Crac'h
- BLEUNVEN Yves, Président du Syndicat Mixte du Loc'h et du Sal
- BOURGUIN Aurélie, Syndicat de la région Auray Belz Quiberon Pluvigner
- BRANELLEC Mélanie, Chargée de mission au Syndicat Mixte du Loc'h et du Sal
- CHAUVIERE Romain, Animateur MISE Morbihan
- CHOUIN Yannick, Directeur du SIAEP Vannes Ouest
- COLBOC Louis François, Secrétaire FAPEGM
- DANIEL Franck, Observatoire Départemental de l'Environnement du Morbihan
- DERIEN Jacques, Unité assainissement – DDTM Morbihan
- FRANCOIS Patrick, ADSEL Locmariaquer
- GACHELIN Sonia, Chargée de mission au CRC Bretagne Sud
- GASNIER Christian, Vice Président du SMLS
- GENDRONNEAU Maud, Responsable du Service Qualité des Milieux Aquatiques à CAP Atlantique
- GOUZER François, ADSEL Locmariaquer
- GOUZER François, Ostréiculteur CRC
- GUILLOU Philippe, Directeur du Syndicat de la région Auray Belz Quiberon Pluvigner
- HEINRY Bernard, Vice Président du SMLS
- HIRSCH Astrid, Animatrice axe 4 FEP au Syndicat Mixte du Pays d'Auray
- HITIER Benoist, Chargé de mission Ifremer Nantes
- JACOB Daniel, Président du SIAEP Vannes Ouest et adjoint à Baden
- JENOT Hervé, Président du CRC Bretagne Sud
- LABAT Jean Jacques, Directeur de l'environnement et du cadre de vie au Conseil Général du Morbihan
- LAVACHERIE Alain, Adjoint à Saint Philibert
- LE BARS Cécile, chargée de mission environnement à Auray Communauté
- LE RAY Philippe, Vice président du SMLS en charge du littoral
- LELUEL Bruno, SAUR Morbihan
- LORGEUX Ronan, Ostréiculteur Locmariaquer
- MALCOSTE Johann, CAP 2000
- MARION Loic, Adjoint à Locmariaquer
- MOTHIRON Nicholas, Syndicat de la région Auray Belz Quiberon Pluvigner
- PASCO Ronan, Chargé de mission « mer et littoral » au SIAGM
- QUEMENER Catherine, Directrice du Syndicat Mixte du Loc'h et du Sal
- RICHARD Benjamin, Agence Régionale de la Santé
- ROBIC Didier, Maire de Saint Philibert
- ROCHE François, Eaux et Rivières de Bretagne
- ROUSSEL Pierre Yves, Animateur Chambre d'Agriculture du Morbihan
- ROYNARD Philippe, ONEMA
- SIOU Yvon, Chargé d'intervention Agence de l'Eau Loire Bretagne
- TANGUY Suzanne



**Personnes excusées :**

- BOUDOU Anne-Marie, Adjointe à Auray et Conseillère régionale
- CHARRETTON Philippe, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer
- COULON Olivier, Maire de Plougoumelen
- PELLETAN Gilles-Marie, Président de la Communauté de communes du Loc'h
- PIVETEAU Fabrice, Chambre d'Agriculture du Morbihan